

MAIRIE
LE POIRE SUR VELLUIRE

3 RUE PIERRE BALLARD

85770 LE POIRE SUR VELLUIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU Mardi 28 juin 2016

Président :

Alain REMAUD

Secrétaire(s) de séance :

Elisabeth DIEDRICH

Présents :

Alain REMAUD - Alain BENETEAU - Élisabeth DIEDRICH - Matthieu RAMBAUD - Sophie MANCEAU - Maryse DE OLIVEIRA - Frédéric THENAISIE - Jean-Marie OLLIVIER - Patrice BICHE - Philippe LECOINTE

Absents :

Christian VEILLON - Caroline POUVREAU - Michaël HAPIOT (pouvoir à Jean-Marie OLLIVIER) - Xavier GRILLO (pouvoir à Alain REMAUD).

Le Conseil Municipal:

- Émet un avis favorable à la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte et de la Communauté de Communes du Pays de l'Herminault. A l'unanimité.
- Adopte le pacte financier et fiscal entre la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte et ses communes membres pour la période 2016/2020. A l'unanimité.
- autorise le Maire à signer le nouveau protocole de gestion de l'eau du Communal. 1 abstention.
- autorise le Maire à signer la convention concernant la pose de repères de crues. A l'unanimité.
- choisit le géomètre Siaudeau de Luçon concernant l'étude d'aménagement de l'entrée est du Marais Communal. A l'unanimité.
- autorise le Maire à signer la convention pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement relative à la gestion du service d'assainissement collectif de la Commune du Poiré-sur-Velluire pour le service public de distribution d'eau potable, Vendée Eau. A l'unanimité.
- choisit l'entreprise COLAS pour les travaux de voirie 2016 - Montant HT: 11.889 euros. A l'unanimité.
- régularise les numéros de parcelles concernant l'acquisition de la voirie à la Petite Groie. A l'unanimité.
- décide la création d'un poste d'agent technique à l'école publique à raison de 33 heures par semaine à compter du 01.09.2016. A l'unanimité.
- Modifie le temps de travail d'un poste d'agent technique à l'école publique à compter du 01.09.2016. De 33h50 par semaine, il passera à 35 heures. à l'unanimité.
- Prolonge de 2 ans le contrat de l'Adjoint Administratif au secrétariat de la mairie à compter du 21.07.2016. A l'unanimité.
- Est informé de la délibération du Conseil Municipal de Velluire concernant la Commune Nouvelle - de la demande de subvention du Comité des Fêtes concernant la fête de l'été, une décision sera prise en septembre prochain.

Pour extrait :

En Mairie, le 05 Juillet 2016

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

La secrétaire



DIEDRICH

Elisabeth

Signature et cachet